



Commune de Kilstett
Département du Bas-Rhin
République française

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 SEPTEMBRE 2009

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 14 septembre 2009 à 20 h 30, sous la présidence du Maire, Gabriel MULLER, pour prendre les décisions suivantes :

1/ Ecole de Musique Municipale : Création de 10 postes d'Assistant d'enseignement artistique non titulaires.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de créer 10 postes d'assistant d'enseignement artistique non titulaires à temps non complet.

2/Travaux scéniques à la Salle de la Musique et de la Culture (S.M.C)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE la réalisation de travaux scéniques dans la Salle de la Musique et de la Culture pour un coût approximatif de 6 586.00 € TTC et AUTORISE M le Maire à solliciter toutes les subventions afférentes au projet
Prestataire retenu : Société OPTICAB de Bischoffsheim

3/Régularisation foncière : sentier de l'Aftertor

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité APPROUVE la régularisation foncière du sentier de l'Aftertor.

4/Don à la fondation du patrimoine pour la restauration intérieure de l'église Saint Eutrope de Janailhac

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de verser 1000 € à la Fondation du Patrimoine pour la restauration de l'église Saint Eutrope de Janailhac (commune jumelée à Kilstett)

5/ Reconnaissance des réussites aux examens

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'offrir une clé USB à tous les jeunes qui réussissent un examen de l'enseignement secondaire et supérieur.

6/Approbation du rapport annuel 2008 du SIACR

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le rapport annuel 2008 du SIACR ;

7/Approbation du rapport annuel 2008 du SIEOM de Bischwiller et Environs.

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le rapport annuel 2008 du S.I.E.O.M

8/Approbation du rapport annuel 2008 du Syndicat mixte d'adduction d'eau potable de La Wantzenau-Kilstett-Gambsheim.

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal le rapport annuel 2008 du Syndicat mixte d'adduction d'eau potable de La Wantzenau-Kilstett-Gambsheim

9/ Droit de Prémption Urbain

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'a pas fait usage de droit de préemption urbain concernant 2 cessions immobilières suivantes :

10/ Journée Jeunes Talents édition 2009 : information, budget...

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE d'octroyer une enveloppe budgétaire de 1500 € pour l'organisation de la Journée Jeunes Talents du 8 novembre 2009.

11/Autorisation permanente à donner au comptable pour les actes de poursuite

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, CONSENT de manière permanente et pour toutes les créances exécutoires que le comptable public puisse procéder aux oppositions à tiers détenteur sans autorisation préalable du Maire.

Le Maire,

Gabriel MULLER